

veaux, ils comparent ceux que la tradition leur avait légués.

Les programmes d'habitation visent à assurer à tous les Inuit des logements convenables à loyer modique. Dans le cadre de ces programmes on s'efforce de construire des logements dont la qualité, compte tenu des services disponibles dans les communautés, est aussi bonne que possible. Le rôle des Inuit dans le fonctionnement et l'administration de ces programmes est d'une importance décisive pour le succès de l'entreprise.

Les services du Programme de construction de logements dans le Nord, qui ont pris naissance dans l'est de l'Arctique, jouent maintenant le rôle de principale agence de logement pour l'ensemble des Territoires. Par leur entremise, on peut louer une maison confortable à partir de \$5 par mois, le prix du chauffage, de l'éclairage, de l'eau, des services d'égout et d'enlèvement des ordures étant compris dans le loyer. Ce programme, dans le cadre duquel quelque 2 500 logements ont été construits dans les Territoires du Nord-Ouest, a contribué à l'amélioration des conditions sanitaires chez les Inuit et a joué un rôle important dans l'accélération du processus d'urbanisation. Ce sont maintenant des associations de locataires qui veillent à l'application du programme dans les collectivités. Certaines d'entre elles ont réussi à faire naître un esprit communautaire et travaillent à

la réalisation d'un objectif commun, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et des services publics au niveau communautaire.

Le Programme de construction de logements dans le Nord prévoit, pour le locataire, la possibilité de devenir propriétaire du logement qu'il occupe dès qu'il dispose de ressources financières suffisantes. Les sommes versées en loyers sont alors partiellement portées à son crédit. L'acquisition du logement présente, toutefois, un désavantage: le coût élevé du mazout, de l'électricité, de l'eau, des services d'égout et d'enlèvement des ordures, compris dans la location, est alors à la charge du propriétaire.

Dans les régions du Nord, l'approvisionnement en eau ainsi que les services d'égout et d'enlèvement des ordures sont assurés principalement par les transports routiers. Dans certaines collectivités, les coopératives inuit sont responsables des services publics qui, ailleurs, sont assurés par l'administration des Territoires du Nord-Ouest ou par des entreprises privées désignées par voie d'adjudication. Dans les villages ou les hameaux, les services publics, l'entretien des routes et l'enlèvement de la neige ont été confiés aux conseils locaux, pour la plupart à majorité inuit. Dans les centres plus importants, des systèmes Utilidor*

*Canalisations, câbles, etc., surélevés et isolés, servant à assurer les services publics dans les agglomérations construites sur pergélisol.